

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque engins de sport	A R E A	VF 1600	CH 9059 01

Constructeur S.A.R.L. REMORQUES AREA, Zone Industrielle, F-33360 Latresne / France
 Identification sur la plaquette du constructeur
devant le No. du châssis "VJ5VF1600....."
 Plaquette constructeur à droite, latéralement sur bras du timon
 Numéro du châssis à droite, en haut sur bras du timon, au-dessus de la plaquette du constructeur
 Importateur principal AQUA PLANNING SA., 387 Rte d'Hermance, 1247 Anières
 Véhicule homologué VJ5VF160000000146

Châssis
 Nombre d'essieux 1 tandem Nombre de roues 4 Suspension caoutchouc Direction -
 Frein de service mécanique par inertie, tambours, agissant sur toutes les roues; sécurité de rupture
 Frein d'arrêt mécanique, tambours, agissant sur toutes les roues

Carrosserie transport de bateaux

Dimensions		intérieur	extérieur
Longueur			5010
Largeur			1900
Hauteur			1500
Porte à faux	av		3980
	ar		1030
Empattement			690
	Voies	av	ar
Distance anneau axe	av	ar	3980
Distance pivot		axe ar	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	40	420	460
Charge utile	<u>selon le bateau</u>		
Poids total	60	2000	2000
Poids garants		175 R 13	
Pneus		- / 2,3	
Pty/bar		2120	
Charge pour V max		140	
Vitesse maximale selon constructeur			100
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Brut _____ à l/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

01)
 Equipement R-S1 (E)
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop _____
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
 lat I (E)
 ar III (E)
 Feux de gabarit av A (E)
 lat _____
 ar _____
 ar vers l'av _____
 Eclairage plaque 1/ comb. à gauche
 Cale 180x120x120

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque engins de sport
Marque et type AREA VF 1600
FH-No CH 9 0 5 9 0 1
Carrosserie transport de bateaux

Poids à vide 460
Charge utile _____
Poids total selon le bateau

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

01) Equipment : les feux AR sont montés sur un support extensible
des bavettes sont exigées

Inscription dans le permis de circulation:

139 - Les parties suivantes du véhicule doivent être enlevées avant la course: la béquille

Lieu et date de l'homologation Yverdon, 11.11.1986
FF(GE)/jak *Ry*

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation